
Directive concernant l'ordonnance d'examen de

spécialistes en pneumatiques avec brevet fédéral

Etat : 26 janvier 2015

Table des matières

1	Introduction	Fehler! Textmarke nicht definiert.	
1.1	But de la directive		3
1.2	Profil de la profession	Fehler! Textmarke nicht definiert.	
2	Conditions pratiques préalables et conditions d'admission		4
3	Organisation		4
4	Processus administratif		5
5	Examen	Fehler! Textmarke nicht definiert.	
5.1	Concept d'examen / Champs d'action		6
5.2	Forme d'examen		7
5.2.1	Examen écrit	Fehler! Textmarke nicht definiert.	
5.2.2	Examen oral	Fehler! Textmarke nicht definiert.	
5.2.3	Examen pratique Voitures/utilitaires/poids-lourds		8
5.2.4	Examen pratique Industrie/chantier/agriculture/réparations 1		10
5.2.5	Examen pratique Motos/châssis/réparations 2		11
6	Vue d'ensemble des parties d'examen et des notes		13
7	Attribution des notes		14
8	Conditions de réussite de l'examen et répétition		14
9	Compétences par champ d'action		15
9.1	Champ d'action 1: Conseil / Vente		15
9.2	Champ d'action 2: Prestations de service		16
9.3	Champ d'action 3: Réparations		18
9.4	Champ d'action 4: Elimination		18
9.5	Champ d'action 5: Commandes / Gestion du stock		19
9.6	Champ d'action 6: Gestion de l'infrastructure		20
9.7	Champ d'action 7: Qualité, environnement et sécurité		21
9.8	Champ d'action 8: Conduite du personnel		21
9.9	Champ d'action 9: Gestion financière / Soutien du chef		22
10	Annexe: Glossaire		23
11	Annexe: C Charte des activités professionnelles, profil de compétence		24

1 Introduction

Le brevet fédéral de <spécialiste en pneumatiques> s'obtient par la réussite de l'examen professionnel. On examine lors de l'examen professionnel les compétences acquises dans les domaines d'activité ainsi que dans la pratique de la profession. Les compétences ont été définies au cours d'une procédure avec des spécialistes et récapitulées dans un profil de compétences.

1.1 But de la directive

La directive donne aux candidates et aux candidats à l'examen un aperçu de l'examen professionnel fédéral. Elle se base sur Ordonnance d'examen sur l'examen professionnel de <spécialistes en pneumatiques> du <DATUM>.

La directive contient:

- Toutes les informations importantes pour la préparation et l'exécution de l'examen professionnel
- Des informations sur les champs d'action
- Une description détaillée du contenu de l'examen professionnel
- La récapitulation des compétences par champ d'action

1.2 Profil de la profession

Domaine d'activité

Les spécialistes en pneumatiques avec brevet fédéral travaillent dans la branche du pneu. En plus de la fourniture de prestations de service et de réparations ainsi que de conseil et de vente, la élimination et de l'infrastructure ainsi que la direction du personnel font partie de leurs principales activités.

Compétences opérationnelles principales

Les spécialistes en pneumatiques conseillent la clientèle de manière professionnelle et axée sur les besoins lors de l'achat de pneus et de jantes. Ils offrent des prestations de service exigeantes et de réparations et des réparations conformes sur des voitures, des utilitaires, des poids-lourds et des motos ainsi que sur des machines industrielles, de chantier et agricoles, et se chargent de l'élimination respectueuse de l'environnement des pneus, roues et chambres à air usagés. Par un traitement professionnel des commandes ainsi que de l'élimination et de l'infrastructure, les spécialistes en pneumatiques assurent en tout temps une exploitation optimale des postes de travail. Dans toutes leurs tâches, ils tiennent en outre compte avec conséquence des standards et des prescriptions sur la sécurité du travail et la protection de l'environnement. Les spécialistes en pneumatiques élaborent de manière autonome des calculs de prix simples conformes au marché et des propositions de budget. Ils dirigent le personnel en fonction des objectifs et ils sont en mesure de réaliser des planifications prévoyantes.

Exercice de la profession

Les spécialistes en pneumatiques travaillent dans des entreprises du commerce spécialisé de pneus ou dans des garages, ainsi que dans des entreprises de transport et dans les transports publics. Au besoin, ils exécutent des travaux chez le client. Les spécialistes en pneumatiques remplissent chacune de leurs tâches de manière fiable et consciencieuse, car des erreurs de montage peuvent avoir des conséquences graves.

Apport de la profession à la société, à l'économie, à la nature et à la culture

Les prestations de services fournies par les spécialistes en pneumatiques sont importantes tant pour les clients privés que pour les branches les plus diverses de l'économie qui ont besoin de véhicules. Les spécialistes en pneumatiques fournissent par leur travail une contribution importante à la couverture des besoins de la société en mobilité et en sécurité par l'usage de véhicules.

Les spécialistes en pneumatiques suivent le développement technologique des roues et des pneus et encouragent par la sensibilisation du client lors de la vente et du conseil en vue de l'emploi de pneus sûrs et ménageant les ressources et l'environnement. Par leurs prestations de services, ils soutiennent la réduction de la consommation de carburant et des rejets de CO₂.

2 Conditions pratiques préalables et conditions d'admission

Sont admis à l'examen les candidats qui:

- a) sont titulaires d'une attestation professionnelle de praticien ou praticienne en pneumatiques;
- b) possèdent un certificat fédéral de capacité dans la branche de l'automobile ou une formation équivalente dans la branche de l'automobile;
- c) qui ont travaillé après l'obtention du titre selon a) ou b) pendant quatre ans au moins dans la branche du pneu;

ou, qui

- d) n'ont achevé aucune des formations professionnelles citées plus haut, mais qui peuvent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans la branche des pneus.

3 Organisation

Toutes les tâches en relation avec l'octroi du brevet sont confiées à une commission d'examen. La commission d'examen se compose de 5 à 10 membres et elle est élue par le comité de l'ASP pour un mandat de quatre ans. La liste détaillée des tâches de la Commission d'examen peut être lue dans l'Ordonnance d'examen chiffre 2.2.

La commission d'examen engage pour l'exécution de l'examen professionnel, par lieu d'examen, une direction d'examen. Celle-ci est responsable de la réalisation organisationnelle, l'accompagnement des experts sur place et la réponse sur place aux questions des candidats à l'examen. Elle rapporte à la commission d'examen lors d'une séance d'attribution des notes sur le déroulement de l'examen professionnel et fait des propositions pour l'octroi du brevet.

Les experts et expertes aux examens sont compétents pour l'exécution et l'évaluation des examens pratiques, écrits et oraux.

La commission d'examen engage un secrétariat d'examen. Celui-ci publie l'examen professionnel, envoie les convocations et organise l'établissement et l'envoi des certificats de notes et des brevets. Les dates et les formulaires se procurent auprès du secrétariat d'examen.

Pour toutes autres questions, les candidates et candidats peuvent s'adresser au secrétariat d'examen.

Adresse de contact du secrétariat d'examen:

RVS-Sekretariat

Hotelgasse 1

Postfach 316

3000 Bern 7

www.swisspneu.ch

4 Processus administratif

Étape 1: Publication de l'examen

L'examen est annoncé publiquement dans les trois langues officielles cinq mois au moins avant le début des épreuves. La publication informe au moins sur:

- les dates des épreuves;
- la taxe d'examen;
- l'adresse d'inscription;
- le délai d'inscription;
- le déroulement de l'examen

Les dates et les formulaires se procurent auprès du secrétariat d'examen (voir Pt 3) ou on line sous www.swisspneu.ch.

Étape 2: Contrôle des conditions d'admission

Les candidates et candidats contrôlent s'ils remplissent les conditions d'admission, énumérées au chiffre 3 de l'Ordonnance d'examen.

Étape 3: Inscription à l'examen

Pour l'inscription, les candidates et candidats utilisent le formulaire prescrit. Ils doivent joindre à l'inscription:

- a) un résumé de la formation et des activités professionnelles du candidat;
- b) les copies des titres et des certificats de travail requis pour l'admission;
- c) la copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo;
- d) la mention du numéro d'assurance sociale (n° AVS).

Étape 4: Décision concernant l'admission

Les décisions concernant l'admission à l'examen sont communiquées par écrit aux candidats au moins trois mois avant le début de l'examen. Les candidats sont admis sous réserve du paiement de la taxe d'examen. Les décisions négatives indiquent les motifs et les voies de droit.

Étape 5: Paiement de la taxe d'examen

Après avoir reçu confirmation de son admission, le candidat s'acquitte de la taxe d'examen dans les 14 jours.

Étape 6: Réception de la convocation

Les candidats sont convoqués quatre semaines au moins avant le début de l'examen. La convocation comprend:

- a) le programme d'examen, avec l'indication du lieu, de la date, de l'heure des épreuves et des moyens auxiliaires dont les candidats sont autorisés ou invités à se munir;
- b) la liste des experts.

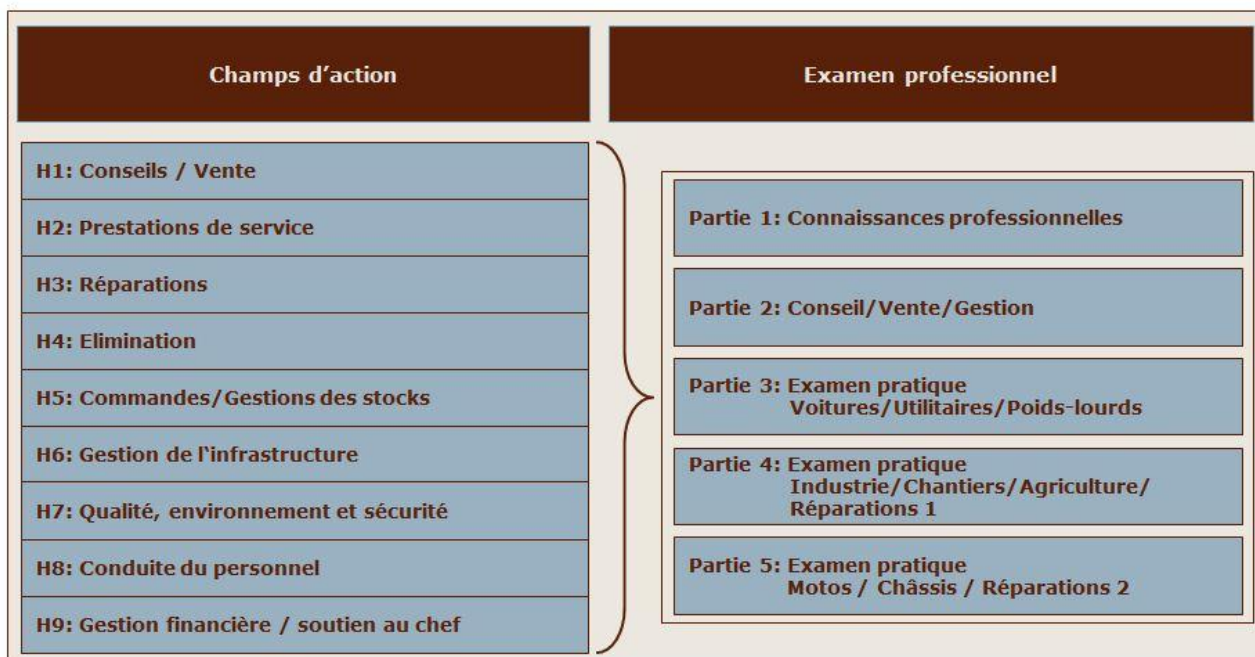
Étape 7: Dépôt de demande de récusation (au besoin)

S'il existe au sujet d'un ou plusieurs experts un conflit d'intérêt (parenté, supérieur / collègue ou autres), les candidates et candidats peuvent déposer jusqu'à deux semaines avant le début de l'examen une demande de récusation à la Commission d'examen. La requête doit être motivée de manière suffisante et plausible.

5 Examen

5.1 Concept d'examen / Champs d'action

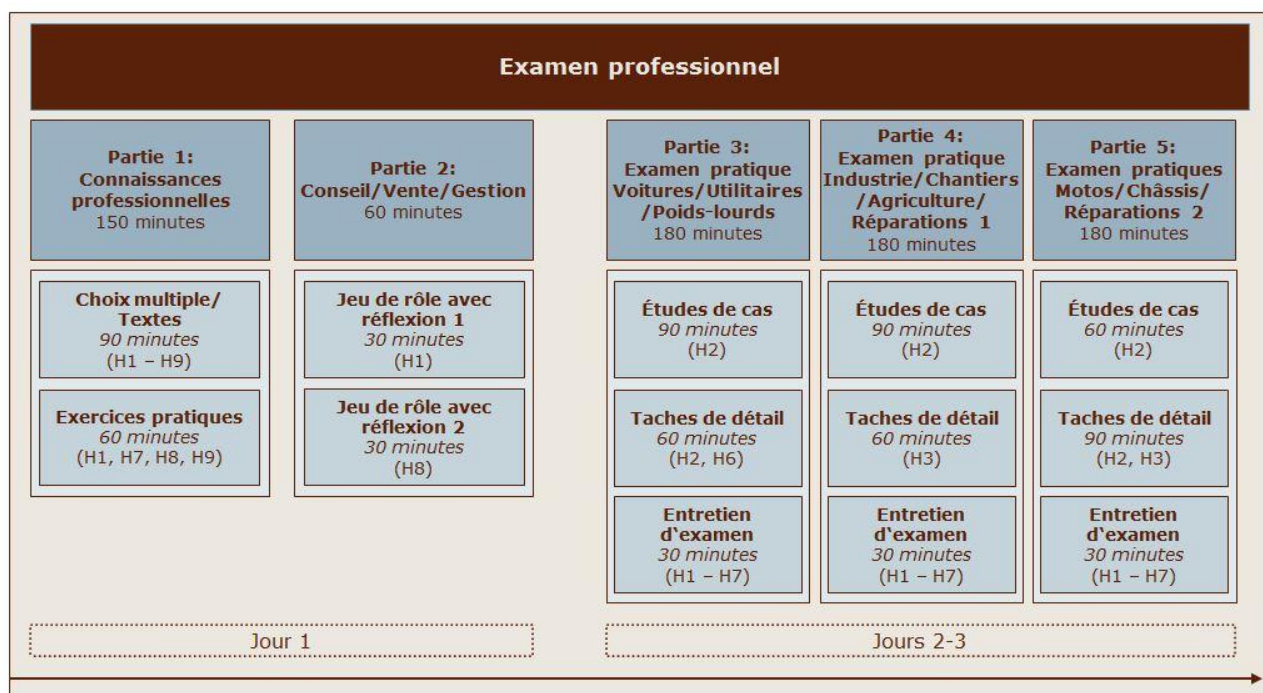
La base de l'examen professionnel fédéral est donnée dans neuf champs d'action. On a récapitulé thématiquement dans ces champs d'action les compétences nécessaires pour les activités des <spécialistes en pneumatiques>. L'examen professionnel vérifie ces compétences au moyen de tâches liées en réseau. L'examen comprend les champs d'action suivants:



Les champs d'actions sont décrits en détail en annexe.

5.2 Forme d'examen

Le graphique suivant représente la constitution de l'examen professionnel avec les divers examens et leurs durées. On y indique en plus quels champs d'action sont contrôlés dans chaque examen.



5.2.1 Examen écrit

L'examen écrit dure au total 150 minutes. Il comprend les positions suivantes:

- Questions à choix multiple et en texte
- Exercices pratiques

Les deux grandes lignes de ces positions sont décrites dans les résumés suivants.

Questions à choix multiple et en texte	
Tâche	Les candidats traitent par écrit un jeu de diverses questions d'examen (par ex. Single-Choice et Multiple-Choice, ou texte) sur les aspects de la connaissance de tous les champs d'action (normes et prescriptions, connaissances techniques, etc.). La difficulté se situe principalement entre les niveaux de complexité C2 – C4.
Durée	Pour le traitement des questions d'examen, les candidats disposent de 90 minutes.
Auxiliaires	Calculatrice (non programmable, sans imprimante, indépendante du réseau, avec affichage exclusivement numérique)
Genre d'examen	Écrit
Évaluation	L'évaluation se fait sur la base du nombre de réponses correctes.

Exercices pratiques	
Tâche	Les candidats traitent par écrit deux exercices pratiques proches de leur quotidien sur les thèmes des champs d'action H1, H7, H8 et H9 (par ex. traitement de demande de clients, élaboration d'offres, application de la qualité, de l'environnement et de la sécurité, déroulement des ventes, calcul des prix, élaboration du budget). La difficulté se situe principalement entre les niveaux de complexité C3 – C4.
Durée	Pour le traitement des deux exercices pratiques, les candidats disposent au total de 60 minutes.
Auxiliaires	Calculatrice (non programmable, sans imprimante, indépendante du réseau, avec affichage exclusivement numérique)
Genre d'examen	Ecrit
Évaluation	L'évaluation des réponses se fait sur la base de critères d'évaluation.

5.2.2 Examen oral

L'examen oral dure au total 60 minutes. Il englobe deux jeux de rôle avec réflexion.

Jeux de rôle avec réflexion	
Tâche	Les candidats exécutent sur la base d'une description de situation proposée par écrit des jeux de rôle sur les champs d'action H1 et H8 (par ex. entretien de conseil / vente, discussion avec des collaborateurs). A la fin d'un jeu de rôle suit chaque fois un entretien de réflexion. La difficulté se situe principalement entre les niveaux de complexité C3 – C6.
Durée	Un jeu de rôle dure 20 minutes (y compris exposé de la situation initiale). L'entretien de réflexion qui suit dure 10 minutes.
Auxiliaires	Calculatrice (non programmable, sans imprimante, indépendante du réseau, avec affichage exclusivement numérique)
Genre d'examen	Oral
Évaluation	L'évaluation des jeux de rôle et des réflexions se fait sur la base de critères d'évaluation.

5.2.3 Examen pratique voitures/utilitaires/poids-lourds

L'examen pratique voitures/utilitaires/poids-lourds dure au total 180 minutes. Il comprend les positions suivantes:

- Études de cas
- Tâches de détail
- Entretien d'examen

Études de cas	
Tâche	Les candidats réalisent en tant qu'examen individuel deux études de cas sur le champ d'action H2 Prestations de service sur la base d'une situation initiale concrète et proche du quotidien. L'accent est alors placé sur l'exécution de processus de travail complets pour le démontage et le montage de roues et de pneus sur des voitures/utilitaires/poids-lourds. Sont déterminants ici l'ordre correct des opérations ainsi

	que l'exécution sûre et professionnelle des diverses étapes de travail, l'application correcte des auxiliaires appropriés ainsi que la prise en considération des normes et prescriptions en vigueur. La difficulté se situe principalement entre les niveaux de complexité C3 – C6.
Durée	Au total 90 minutes
Auxiliaires	Calculatrice (non programmable, sans imprimante, indépendante du réseau, avec affichage exclusivement numérique)
Équipement obligatoire	Équipement complet de protection individuelle (EPI)
Genre d'examen	Pratique
Évaluation	L'évaluation des études de cas se fait sur la base de critères d'évaluation.

Tâches de détail	
Tâche	Les candidats réalisent en tant qu'examen individuel deux tâches de détail sur les champs d'action H2 et H6 sur la base d'une situation initiale concrète et proche du quotidien. L'accent est alors placé sur l'exécution de divers travaux de service et de réparation ainsi que de travaux de gestion de l'infrastructure. Sont déterminants ici l'ordre correct des opérations ainsi que l'exécution sûre et professionnelle des diverses étapes de travail, l'application correcte des auxiliaires appropriés ainsi que la prise en considération des normes et prescriptions en vigueur. La difficulté se situe principalement entre les niveaux de complexité C3 – C6.
Durée	Au total 60 minutes
Auxiliaires	Calculatrice (non programmable, sans imprimante, indépendante du réseau, avec affichage exclusivement numérique)
Équipement obligatoire	Équipement complet de protection individuelle (EPI)
Genre d'examen	Pratique
Évaluation	L'évaluation des tâches de détail se fait sur la base de critères d'évaluation.

Entretien d'examen	
Tâche	Les candidats suivent un entretien d'examen de 30 minutes. Ils sont interrogés par les experts sur la base d'un fil conducteur au sujet de leur manière de procéder dans les études de cas et les tâches de détail de l'examen pratique correspondant. Ils répondent en plus, sur la base d'un catalogue de question défini, à des questions techniques sur les champs d'actions H1 – H7 en relation avec les travaux exécutés lors de l'examen pratique (par ex. processus, qualité, environnement, sécurité du travail, stockage, élimination, gestion des carcasses). La difficulté se situe principalement entre les niveaux de complexité C2 – C5.
Durée	30 minutes
Auxiliaires	Aide-mémoire technique, calculatrice (non programmable, sans imprimante, indépendante du réseau, avec affichage exclusivement numérique)
Genre d'examen	Oral
Évaluation	L'évaluation des entretiens d'examen se fait sur la base de critères d'évaluation.

5.2.4 Examen pratique Industrie/chantiers/agriculture/réparations 1

Die examen pratique Industrie/ chantiers/agriculture/réparations 1 dure au total 180 minutes. Il comprend les positions suivantes:

- Études de cas
- Tâche de détail
- Entretien d'examen

Études de cas	
Tâche	Les candidats réalisent en tant qu'examen individuel deux études de cas sur le champ d'action H2 Prestations de service sur la base d'une situation initiale concrète et proche du quotidien. L'accent est alors placé sur l'exécution processus de travail complets pour le démontage et le montage de roues et de pneus sur des véhicules industriels, de chantier et agricoles. Sont déterminants ici l'ordre correct des opérations ainsi que l'exécution sûre et professionnelle des diverses étapes de travail, l'application correcte des auxiliaires appropriés ainsi que la prise en considération des normes et prescriptions en vigueur. La difficulté se situe principalement entre les niveaux de complexité C3 – C6.
Durée	Au total 90 minutes
Auxiliaires	Aide-mémoire technique, calculatrice (non programmable, sans imprimante, indépendante du réseau, avec affichage exclusivement numérique)
Equipement obligatoire	Equipement complet de protection individuelle (EPI)
Genre d'examen	Pratique
Évaluation	L'évaluation des études de cas se fait sur la base de critères d'évaluation.

Tâche de détail	
Tâche	Les candidats réalisent en tant qu'examen individuel pendant 60 minutes une tâche de détail sur le champ d'action H3 sur la base d'une situation initiale concrète et proche du quotidien. L'accent est alors placé sur l'exécution de divers travaux de service et de réparation. Sont déterminants ici l'ordre correct des opérations ainsi que l'exécution sûre et professionnelle des diverses étapes de travail, l'application correcte des auxiliaires appropriés ainsi que la prise en considération des normes et prescriptions en vigueur. La difficulté se situe principalement entre les niveaux de complexité C3 – C6.
Durée	60 minutes
Auxiliaires	Aide-mémoire technique, calculatrice (non programmable, sans imprimante, indépendante du réseau, avec affichage exclusivement numérique)
Equipement obligatoire	Equipement complet de protection individuelle (EPI)
Genre d'examen	Pratique
Évaluation	L'évaluation des tâches de détail se fait sur la base de critères d'évaluation.

Entretien d'examen	
Tâche	Les candidats suivent un entretien d'examen de 30 minutes. Ils sont interrogés par les experts sur la base d'un fil conducteur au sujet de leur manière de procéder dans les études de cas et les tâches de détail de l'examen pratique correspondant. Ils répondent en plus, sur la base d'un catalogue de question défini, à des questions techniques sur les champs d'actions H1 – H7 en relation avec les travaux exécutés lors de l'examen pratique (par ex. processus, qualité, environnement, sécurité du travail, stockage, élimination, gestion des carcasses). La difficulté se situe principalement entre les niveaux de complexité C2 – C5.
Durée	30 minutes
Auxiliaires	Aide-mémoire technique, calculatrice (non programmable, sans imprimante, indépendante du réseau, avec affichage exclusivement numérique)
Genre d'examen	Oral
Évaluation	L'évaluation des entretiens d'examen se fait sur la base de critères d'évaluation.

5.2.5 Examen pratique Motos/châssis/réparations 2

L'examen pratique Motos/châssis/réparations 2 dure au total 180 minutes. Il comprend les positions suivantes:

- Etude de cas
- Tâches de détail
- Entretien d'examen

Etude de cas	
Tâche	Les candidats réalisent en tant qu'examen individuel une étude de cas sur le champ d'action H2 Prestations de service sur la base d'une situation initiale concrète et proche du quotidien. L'accent est alors placé sur l'exécution de processus de travail complets pour le démontage et le montage de roues et de pneus de motos. Sont déterminants ici l'ordre correct des opérations ainsi que l'exécution sûre et professionnelle des diverses étapes de travail, l'application correcte des auxiliaires appropriés ainsi que la prise en considération des normes et prescriptions en vigueur. La difficulté se situe principalement entre les niveaux de complexité C3 – C6.
Durée	60 minutes
Auxiliaires	Aide-mémoire technique, calculatrice (non programmable, sans imprimante, indépendante du réseau, avec affichage exclusivement numérique)
Équipement obligatoire	Équipement complet de protection individuelle (EPI)
Genre d'examen	Pratique
Évaluation	L'évaluation des études de cas se fait sur la base de critères d'évaluation.

Tâches de détail	
Tâche	Les candidats réalisent en tant qu'examen individuel deux tâches de détail sur les champs d'action H2 et H3 sur la base d'une situation initiale concrète et proche du quotidien. L'accent est alors placé sur l'exécution de divers travaux de service et de réparation. Sont déterminants ici l'ordre correct des opérations ainsi que l'exécution sûre et professionnelle des diverses étapes de travail, l'application correcte des auxiliaires appropriés ainsi que la prise en considération des normes et prescriptions en vigueur. La difficulté se situe principalement entre les niveaux de complexité C3 – C6.
Durée	Au total 90 minutes
Auxiliaires	Aide-mémoire technique, calculatrice (non programmable, sans imprimante, indépendante du réseau, avec affichage exclusivement numérique)
Équipement obligatoire	Équipement complet de protection individuelle (EPI)
Genre d'examen	Pratique
Évaluation	L'évaluation des tâches de détail se fait sur la base de critères d'évaluation.

Entretien d'examen	
Tâche	Les candidats suivent un entretien d'examen de 30 minutes. Ils sont interrogés par les experts sur la base d'un fil conducteur au sujet de leur manière de procéder dans les études de cas et les tâches de détail de l'examen pratique correspondant. Ils répondent en plus, sur la base d'un catalogue de question défini, à des questions techniques sur les champs d'actions H1 – H7 en relation avec les travaux exécutés lors de l'examen pratique (par ex. processus, qualité, environnement, sécurité du travail, stockage, élimination, gestion des carcasses). La difficulté se situe principalement entre les niveaux de complexité C2 – C5.
Durée	30 minutes
Auxiliaires	Aide-mémoire technique, calculatrice (non programmable, sans imprimante, indépendante du réseau, avec affichage exclusivement numérique)
Genre d'examen	Oral
Évaluation	L'évaluation des entretiens d'examen se fait sur la base de critères d'évaluation.

6 Vue d'ensemble des parties d'examen et des notes

Le tableau suivant récapitule les parties d'examen, les durées et les notes.

Partie d'examen	Genre d'examen	Durée	Note de position	Note
1 Connaissances professionnelles				1
• Questions Multiple Choice/ Textes simples	Écrit	90 minutes	1	
• Exercices pratiques	Écrit	60 minutes	1	
2 Conseil/Vente/Gestion				1
• Jeux de rôle avec réflexion	Oral	60 minutes		
3 Examen pratique Voitures/Utilitaires/Poids- lourds				1
• Études de cas	Pratique	90 minutes	1	
• Tâches de détail	Pratique	60 minutes	1	
• Entretien d'examen	Oral	30 minutes	1	
4 Examen pratique Industrie/Chantier/Agriculture/ Réparations 1				1
• Etudes de cas	Pratique	90 minutes	1	
• Tâche de détail	Pratique	60 minutes	1	
• Entretien d'examen	Oral	30 minutes	1	
5 Examen pratique Motos/Châssis/ Réparations 2				1
• Etude de cas	Pratique	60 minutes	1	
• Tâches de détail	Pratique	90 minutes	1	
• Entretien d'examen	Oral	30 minutes	1	
	Total	750 minutes		

7 Attribution des notes

Les points obtenus dans les diverses positions sont converties en notes de position de 1 à 6, arrondies à la note entière ou à la demi-note. La conversion se fait selon la directive CSFP:

$$\frac{\text{Nombre de points obentus} \times 5}{\text{Nombre de points maximal}} + 1 = \text{note}$$

La note d'une épreuve est la moyenne des notes des points d'appréciation correspondants. Elle est arrondie à la première décimale.

La note globale de l'examen correspond à la moyenne des notes des épreuves. Elle est arrondie à la première décimale.

Les notes supérieures ou égales à 4,0 désignent des prestations suffisantes. Les notes inférieures à 4.0 désignent des prestations insuffisantes.

8 Conditions de réussite de l'examen et répétition

L'examen est réussi si:

- a) la note globale n'est pas inférieure à la valeur 4.0;
- b) aucune note des épreuves 3 à 5 n'est inférieure à la valeur 4.0;
- c) aucune note des épreuves 1 et 2 n'est inférieure à la valeur 3.0.

Le candidat qui échoue à l'examen est autorisé à le repasser à deux reprises.

Le deuxième examen ne porte que sur les épreuves dans lesquelles le candidat a fourni une prestation insuffisante; le troisième par contre sur l'ensemble de l'examen.

Les conditions d'inscription et d'admission au premier examen s'appliquent également aux examens répétés.

9 Compétences par champ d'action

9.1 Champ d'action 1: Conseil / Vente

Dans le champ d'action „Conseil / Vente“, les candidats sont en mesure, de traiter complètement les questions des clients, dans le cadre de commandes individuelles ainsi que de petites et moyennes analyses de flottes, de procéder à des évaluations et éclaircissements techniques ainsi que de réaliser avec les clients des entretiens de conseil et de vente orientés sur les besoins. L'établissement d'offres ainsi que le traitement des ventes conclues font aussi partie de ce champ d'action.

Les spécialistes en pneumatiques avec brevet fédéral

sont en mesure,

- de traiter en professionnel des diverses questions des clients.
- de saisir de manière ciblée les besoins du client afin de lui présenter la meilleure solution possible.
- d'entreprendre des estimations et des éclaircissements techniques orientés sur le client pour des commandes individuelles.
- de réaliser une analyse de parcs de véhicules et de flottes systématique et orientée sur le client.
- de réaliser avec les clients des entretiens de conseil et de vente orientés sur les besoins.
- d'établir des offres adéquates sur la base de l'interrogation des clients et d'entretiens de conseil.
- de conclure des ventes efficacement pour tous les intéressés.

possèdent

- des connaissances techniques approfondies et actuelles des roues, pneus et systèmes de contrôle de pression des pneus et des sources d'information correspondantes.
- une compréhension fondamentale de la construction des voitures, utilitaires et poids-lourds.
- des connaissances étendues des principales normes et prescriptions sur les roues et pneus.
- un savoir approfondi d'une approche systématique dans les analyses de parcs de véhicules et de flottes.
- des connaissances de base pour la conduite ciblée d'un entretien de conseil ou de vente.
- des connaissances de base pour l'établissement d'offres.
- des connaissances de base des déroulements spécifiques de l'exploitation.
- des connaissances détaillées pour l'établissement de rapports de travail corrects.

sont

- conscients de l'importance pour le conseil et la vente d'une présentation soignée et d'une façon de s'exprimer adaptée aux clients.
- conscients de détecter au cours d'un entretien les besoins du client de manière ciblée et de lui présenter les meilleures solutions possibles.
- motivés pour se tenir au courant des innovations et développements dans sa spécialité et d'entretenir un réseau de contacts pour des éclaircissements rapides.
- conscients de n'offrir au client que des solutions adéquates.
- motivés pour attirer l'attention du client sur les défauts constatés aux véhicules.
- Conscients de présenter au client des possibilités convaincantes et adéquates d'optimisation résultant d'analyses de flottes.

- conscients, lors de l'établissement d'offres et de formation des prix, de tenir compte de tous les facteurs essentiels.
- conscients, d'argumenter les prix sur une base professionnelle.
- conscients de l'importance d'une méthode de travail exacte pendant tout le processus.
- conscients de facturer les prestations et les produits de manière détaillée et correcte.
- en mesure d'estimer sûrement la possibilité de réaliser le vœu d'un client et de lui soumettre des propositions correspondantes.
- en mesure de détecter lors de l'entretien avec le client des possibilités supplémentaires de vente et d'en parler avec lui.
- en mesure d'estimer correctement les conditions cadres de l'offre sur la base des informations sur le client.
- en mesure d'estimer avant l'élaboration de l'offre si le matériel et les ressources nécessaires à la réalisation de la commande sont disponibles.
- en mesure de vérifier l'état de réalisation de la commande et de réagir adéquatement en cas d'écarts.

9.2 Champ d'action 2: Prestations de service

Le champ d'action „Prestations de service“ comprend les travaux de démontage et de montage de roues et pneus sur des voitures, utilitaires et poids-lourds, sur des motos ainsi que sur des véhicules industriels, de chantier et agricoles. Ce champ d'action comprend en outre le stockage de pneus ou de roues complètes de clients, le contrôle et le réglage de châssis ainsi que la resculpture de pneus.

Les spécialistes en pneumatiques avec brevet fédéral

sont en mesure,

- de démonter et de monter sûrement et correctement des roues et pneus sur des voitures, utilitaires et poids-lourds.
- de démonter et de monter sûrement et correctement des roues et pneus sur des motos.
- de démonter et de monter sûrement et correctement des roues et pneus sur des véhicules industriels, de chantier et agricoles.
- de stocker systématiquement et correctement de pneus et roues complètes de clients.
- d'exécuter correctement des mesures de géométrie de direction en respectant les prescriptions déterminantes.
- de retailler correctement des pneus de véhicules utilitaires en respectant les prescriptions en vigueur.

possèdent

- des connaissances détaillées sur les étapes de travail nécessaire au démontage et montage de roues et pneus sur des voitures, utilitaires et poids-lourds, sur des motos ainsi que sur des véhicules industriels, de chantier et agricoles.
- de bonnes connaissances des prescriptions déterminantes pour le démontage et le montage de roues et pneus sur des voitures, utilitaires et poids-lourds, sur des motos ainsi que sur des véhicules industriels, de chantier et agricoles.

- un savoir détaillé et actuel concernant les divers types de roues et de pneus et les fonctions spéciales pour les voitures, utilitaires et poids-lourds, les motos ainsi que les véhicules industriels, de chantier et agricoles et ils connaissent les sources d'information correspondantes.
- des connaissances approfondies sur l'emploi et la manœuvre des machines nécessaires pour le démontage et le montage de roues et pneus sur des voitures, utilitaires et poids-lourds, sur des motos ainsi que sur des véhicules industriels, de chantier et agricoles.
- des connaissances approfondies sur les déroulements et prescriptions essentiels pour stocker systématiquement et correctement des pneus et roues.
- une compréhension approfondie des étapes de travail, des prescriptions en vigueur ainsi que de l'emploi et la manœuvre des auxiliaires techniques pour le contrôle et le réglage de la géométrie de direction.
- une compréhension approfondie des étapes de travail, des prescriptions en vigueur ainsi que de l'emploi et la manœuvre des auxiliaires techniques pour la resculpture de profils de pneus.

sont

- motivés pour l'exécution exacte des travaux de démontage et de montage de roues et pneus.
- motivés pour attirer l'attention du client sur les défauts constatés aux véhicules.
- conscients de remettre au client le véhicule en parfait état.
- conscients, par une préparation adéquate de leur travail chez le client, d'assurer que les interruptions d'utilisation des appareils et machines du client soient les plus courts possibles.
- motivés de travailler proprement aussi lors d'intervention chez le client.
- conscients de refuser en le motivant une commande d'un client si l'équipement technique de l'entreprise n'est pas suffisant.
- en mesure d'exécuter consciencieusement divers contrôles lors du démontage et du montage de roues et pneus et de corriger les travaux si nécessaire.
- en mesure de détecter les causes possibles de défauts et de dégâts à la roue ou au pneu et de présenter au client des solutions adéquates.
- en mesure de vérifier la concordance entre pneus et parties de jantes des véhicules industriels, de chantier et agricoles selon les prescriptions et de commander le matériel de rechange au besoin.
- motivés pour présenter clairement au client les avantages d'un stockage professionnel de pneus et de roues.
- conscients de respecter strictement la sécurité du travail et l'ergonomie lors des divers travaux de service.
- en mesure de vérifier l'aptitude d'emploi de pneus et roues stockés et de prendre les mesures correspondantes.
- en mesure d'évaluer le dépôt en ce qui concerne les conditions de stockage de pneus et de roues et de proposer des mesures adéquates.
- en mesure d'estimer l'état d'usure d'un pneu et de tirer les conséquences correctes pour le réglage de la géométrie de direction.
- en mesure de vérifier correctement un réglage de la géométrie de direction et d'entreprendre les adaptations nécessaires du réglage.
- en mesure de vérifier un pneu et son profil quant à la fiabilité d'une resculpture.

9.3 Champ d'action 3: Réparations

Dans le champ d'action „Réparations“, les candidats disposent du savoir-faire nécessaire pour entreprendre une réparation professionnelle et sûre de pneus par vulcanisation à froid ou à chaud. Les travaux de réparation de chambres à air ainsi que le remplacement de plaques de valves sont également contenus dans ce champ d'action.

Les spécialistes en pneumatiques avec brevet fédéral

sont en mesure,

- d'assurer une réparation professionnelle et sûre de dégâts aux pneus par vulcanisation à froid.
- d'assurer une réparation professionnelle et sûre de grands dégâts à des pneus de poids-lourds par vulcanisation à chaud.
- d'assurer une réparation professionnelle et sûre de dégâts aux chambres à air.
- d'assurer un remplacement professionnel et sûr de plaques de valves.

possèdent

- une compréhension approfondie du déroulement d'une réparation de pneus par vulcanisation à froid ou à chaud ainsi que des prescriptions correspondantes.
- des connaissances approfondies et actuelles des produits pour la réparation de pneus et chambres à air.
- de bonnes connaissances des auxiliaires pour la réparation de pneus et chambres à air.
- une compréhension approfondie du déroulement d'une réparation de chambres à air ainsi que du remplacement d'une plaque de valve.
- des connaissances détaillées des prescriptions pour les réparations de chambres à air et de remplacement de plaques de valves.

sont

- conscients de respecter strictement la sécurité du travail et l'ergonomie lors des divers travaux de réparation.
- conscients de leur responsabilité pour une réparation professionnelle.
- en mesure, dans le cas d'un pneu ou d'une chambre à air endommagée, de procéder à une analyse précise, de cerner sûrement le problème et d'exécuter une réparation adéquate.
- en mesure d'estimer le rapport coût-avantage orienté sur le client d'une réparation de pneus et chambres à air et de procéder au client une méthode correspondante.
- en mesure de vérifier l'exécution professionnelle d'une réparation de pneus et chambres à air et de procéder aux corrections nécessaires.

9.4 Champ d'action 4: Élimination

Dans le champ d'action „Élimination“ les candidats sont en mesure de réceptionner correctement les pneus, roues et chambres à air à éliminer ainsi que de réaliser correctement dans l'entreprise le stockage ainsi que l'élimination.

Les spécialistes en pneumatiques avec brevet fédéral

sont en mesure,

- D'assurer une élimination professionnelle de pneus, roues et chambres à air.

possèdent

- des connaissances de base sur les possibilités de recyclage ainsi que sur l'élimination de pneus, roues et chambres à air.
- des connaissances de base des prescriptions sur le stockage et l'élimination de pneus, roues et chambres à air.
- des connaissances de base sur la composition des frais d'élimination.

sont

- disposés à respecter en conséquence les prescriptions légales sur l'élimination de pneus, roues et chambres à air.
- en mesure d'estimer la quantité de matériaux usagés dans les containers d'élimination et de mettre en œuvre en temps utile les actions nécessaires.

9.5 Champ d'action 5: Commandes / Gestion des stocks

Le champ d'action „Commandes / Gestion des stocks“ contient les travaux en relation avec le stockage professionnel de pneus neufs, la gestion systématique des carcasses usagés ainsi que la commande et le stockage de matériaux de réparation de consommables, de produits d'exploitation et d'auxiliaires. La réalisation systématique de l'inventaire appartient aussi à ce champ d'action.

Les spécialistes en pneumatiques avec brevet fédéral

sont en mesure,

- de réaliser le stockage systématique de pneus neufs.
- d'entreprendre la gestion systématique des carcasses selon les besoins de l'entreprise.
- de commander systématiquement divers matériaux, produits d'exploitation et auxiliaires selon les besoins de l'entreprise et de les stocker correctement.
- d'entreprendre l'inventaire systématique des stocks de produits commerciaux.

possèdent

- des connaissances approfondies des déroulements d'exploitation pour la gestion du dépôt de pneus neufs.
- des connaissances de base sur la gestion des systèmes de stockage.
- des connaissances approfondies sur les possibilités de recyclage des carcasses.
- un savoir de base sur les sources d'acquisition possibles de carcasses.
- de bonnes connaissances des déroulements de commande et de stockage.
- des connaissances approfondies des prescriptions légales concernant le stockage des matériaux, produits d'exploitation et auxiliaires.
- une compréhension de base des propriétés essentielles pour le stockage des matériaux, moyens d'exploitation et auxiliaires.
- connaissances de base des processus d'inventaire de l'entreprise.

sont

- motivés pour tenir compte du délai d'utilisation des marchandises stockées.
- conscients de respecter strictement la sécurité du travail lors du stockage de pneus et de matériel.
- en mesure de contrôler les livraisons selon la commande et de prendre immédiatement les actions appropriées en cas de différences.
- en mesure d'évaluer le dépôt en ce qui concerne les conditions de stockage de pneus et de roues et de proposer des mesures adéquates.
- conscients de procéder avec prévoyance à leur gestion des carcasses afin d'éviter des goulets d'étranglement dans le stock.
- en mesure d'estimer l'état des carcasses et de décider de leur réutilisation.
- en mesure de vérifier les livraisons matériaux, moyens d'exploitation et auxiliaires et de lancer au besoin des actions appropriées.
- en mesure d'estimer les quantités restantes de matériaux, moyens d'exploitation et auxiliaires et de procéder seul aux commandes complémentaires nécessaires.
- motivés afin d'informer les responsables en cas de différences révélées par l'inventaire.
- en mesure de détecter des différences dans les stocks ainsi que du matériel avec des délais d'utilisation critiques ou périmés et de lancer des actions appropriées.

9.6 Champ d'action 6: Gestion de l'infrastructure

Dans le champ d'action „Gestion de l'infrastructure“, les candidats sont en mesure d'assurer l'entretien et l'étalonnage professionnels et sûrs des appareils et machines. Il est essentiel aussi dans ce champ d'action de maintenir opérationnelle en tout temps sa propre place de travail.

Les spécialistes en pneumatiques avec brevet fédéral

sont en mesure,

- d'effectuer des travaux professionnels et sûrs de contrôle et d'entretien des appareils et machines.
- de maintenir opérationnels en tout temps les appareils et machines sa propre place de travail.

possèdent

- des connaissances approfondies sur les travaux prescrits de contrôle et d'entretien des appareils et machines.

sont

- conscients d'une exécution régulière des travaux contrôle et d'entretien des appareils et machines.
- conscients de leur responsabilité pour des travaux professionnels de contrôle et d'entretien.
- conscients de la sécurité du travail lors des travaux de contrôle et d'entretien des appareils et machines.
- en mesure de détecter des dégâts sur les appareils et machines utilisés et d'entreprendre les mesures nécessaires.

9.7 Champ d'action 7: Qualité, environnement et sécurité

Le champ d'action „Qualité, environnement et sécurité“ englobe l'application exemplaire et conséquente des standards et prescriptions pour la sécurité du travail, l'ergonomie, la qualité et l'environnement, pour leur propre personne ainsi que les collaborateurs.

Les spécialistes en pneumatiques avec brevet fédéral

sont en mesure,

- d'appliquer en tout temps les standards et prescriptions pour la sécurité du travail, l'ergonomie, la qualité et l'environnement, pour eux-mêmes ainsi que pour les collaborateurs.

possèdent

- un savoir approfondi sur les prescriptions et standards déterminants concernant la sécurité du travail et l'ergonomie.
- un savoir de base sur les prescriptions et standards déterminants concernant la qualité et l'environnement.

sont

- conscients de leur responsabilité et de leur fonction d'exemple concernant la sécurité du travail, la qualité, l'environnement et l'ergonomie envers leurs collaborateurs.
- en mesure de vérifier dans leur travail quotidien si les prescriptions sur la sécurité du travail, la qualité, l'environnement et l'ergonomie sont respectées et de lancer les mesures nécessaires si elles ne le sont pas.

9.8 Champ d'action 8: Conduite du personnel

Dans le champ d'action „Conduite du personnel“ les candidats sont en mesure de diriger les collaborateurs en les motivant et les orientant sur les objectifs, et de prévoir leurs interventions en fonction des travaux en attente. Les principaux aspects de ce champ d'action sont la conduite d'entretiens avec les collaborateurs ainsi que de leur information ciblée.

Les spécialistes en pneumatiques avec brevet fédéral

sont en mesure,

- de réaliser des processus de recrutement en commun avec les responsables.
- de diriger leurs collaborateurs en les motivant et les orientant sur les objectifs.
- de prévoir la planification des interventions de leurs collaborateurs en fonction des travaux en attente.
- de préparer, exécuter et traiter des entretiens avec leurs collaborateurs.
- d'informer leurs collaborateurs de manière ciblée.

possèdent

- des connaissances de base dans le domaine de la direction du personnel.
- de bonnes connaissances dans la communication avec les collaborateurs.

sont

- motivés pour informer régulièrement leurs collaborateurs sur les développements et les innovations dans le domaine professionnel ou de l'entreprise.
- Conscients de l'importance de leur tâche de conduite ainsi que de leurs propres possibilités et limites dans la direction du personnel.
- en mesure d'évaluer les prestations de leurs collaborateurs et de planifier des mesures correspondantes dans le cadre de dispositions de l'endroit.

9.9 Champ d'action 9: Gestion financière / Soutien du chef

Le champ d'action „Gestion financière / Soutien du chef“ comprend l'établissement autonome de calculs de prix simples et conformes au marché pour des produits standard ainsi que d'élaborer des propositions de budget dans le cadre de petits projets.

Les spécialistes en pneumatiques avec brevet fédéral

sont en mesure,

- de procéder seuls à des calculs de prix simples pour des produits standard.
- d'élaborer des propositions de budget dans le cadre de petits projets.

possèdent

- une compréhension de base des coûts et des gains ainsi que du calcul des prix.
- un savoir de base de la structure d'un budget.

sont

- conscients, lors du calcul de prix et de l'élaboration d'un budget, de tenir compte des conditions cadres en présence ainsi que de tous les facteurs essentiels.
- en mesure d'estimer pour des produits standards une marge conforme au marché, respectivement à la situation et de calculer en conséquence le prix pour le client.
- en mesure, lors de l'établissement de proposition de budget, de comparer diverses variantes et d'élaborer des bases de décisions permettant le suivi.

Expression/abréviation	Signification
Demande de récusation	Une demande de récusation est une demande de changement d'un expert assigné pour un examen.
Critère d'évaluation	Un critère d'évaluation indique selon quelle mesure une compétence est examinée. La mesure comprend les compétences et aptitudes professionnelles requises. Les critères sont formulés avant un examen et indiquent ce qui est requis, quelles prestations doivent être remplies, quelles aptitudes doivent être présentes afin d'exécuter une prestation. Ils servent de base pour la correction ou l'évaluation d'un examen.
Terrain d'action	Les terrains d'action correspondent en pédagogie à un complexe d'exercices interconnectant des situations d'actions professionnelles aussi bien en relation avec la vie qu'avec la société. Les terrains d'action sont toujours à plusieurs dimensions et relient les problèmes professionnels, sociaux et individuels. Ils constituent une base d'apprentissage pour la formation professionnelle.
Compétence (d'action)	Compétence (d'action) d'un individu; souvent en relation avec la compétence professionnelle. La compétence professionnelle désigne la capacité et la disponibilité de l'individu d'agir de façon compétente, professionnelle, réfléchie et responsable dans des situations professionnelles ainsi que de continuer à développer ses possibilités d'action. La compétence d'agir sur le plan professionnel se compose de la compétence professionnelle, méthodique, sociale et personnelle.
Niveaux K	Les niveaux K comprennent des déclarations sur le degré de complexité des objectifs d'apprentissage. Ceux-ci sont classés en six niveaux, le premier correspondant au degré le plus bas et le sixième au niveau le plus élevé. Un spécialiste professionnel compétent doit atteindre les objectifs à tous les niveaux K. K1=savoir, K2=comprendre, K3=appliquer, K4=analyse, K5=synthèse, K6=évaluation.
Directive CSFP	Selon cette directive, les notes se calculent comme suit: nombre de points obtenus divisé par le nombre maximal possible de points, ce résultat multiplié par cinq, et finalement additionné de un donne la note.
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation. Autorité fédérale compétente pour la formation professionnelle.

